



Litige avec mes cotisations de mutuelle

Par **Matth_s**, le **02/04/2008 à 14:39**

Bonjour, rnrnJe vous envoie ce mail car je me trouve devant une situation délicate ou tout le monde se renvoie la balle.rnrnJe suis salarié d'une entreprise depuis 7 ans ou je cotise a une mutuelle de groupe. Tous les mois je suis débite directement sur ma feuille de paye.rnrnOr je viens d'apprendre aujourd'hui que je n'ai jamais été inscrit a cette mutuelle et que par conséquent je ne suis pas du tout couvert....rnrnContre qui puis je retourner, car mon employeur me dit qu'il a bien payé la mutuelle, et la mutuelle dit qu'elle n'a jamais rien reçu....rnrnMerci de votre aide